

## BÂTIMENT ACCESSOIRE

LE REQUÉRANT EST			<input type="checkbox"/> le propriétaire	<input type="checkbox"/> l'entrepreneur	<input type="checkbox"/> autre
Nom					
Adresse					
Téléphone					
Courriel					
ENTREPRENEUR			<input type="checkbox"/> même que le requérant		
Nom					
Adresse					
Téléphone					
Courriel					
ADRESSE DES TRAVAUX					
Adresse					
NATURE DES TRAVAUX					
Description					
Date de début					
Date de fin					
Estimation du coût					
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES					
	<b>Oui</b>	<b>Non</b>			
Le terrain est-il situé sur un coin de rue?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Des arbres seront-ils abattus pour le projet?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Y a-t-il aux limites du terrain :					
• Un cours d'eau?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
• Un fossé?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
• Une rivière?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
DOCUMENTS REQUIS					
	<u>En annexe</u>	<u>N/A</u>			
Un plan projet d'implantation :	<input type="checkbox"/>				
Un plan des élévations :	<input type="checkbox"/>				
Le détail de la construction :	<input type="checkbox"/>				
Une procuration :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Liste des documents à fournir au verso





## DOCUMENTS À FOURNIR EN DEUX EXEMPLAIRES (suite)

### ■ PLAN PROJET D'IMPLANTATION

Idéalement à partir d'une copie de votre plan de localisation ou d'un plan fait à l'échelle, ce plan doit contenir les informations suivantes :

- La localisation et les dimensions au sol du nouveau bâtiment accessoire.
- La distance entre le nouveau bâtiment accessoire et les limites du terrain et tout autre bâtiment.

### ■ PLAN DES ÉLÉVATIONS (2 façades différentes, avant et côté)

Ce plan à l'échelle doit indiquer :

- la hauteur totale du mur,
- la hauteur totale du bâtiment accessoire.

### ■ DÉTAIL DE LA CONSTRUCTION

- Indiquer le type de revêtement extérieur des murs et de la toiture.
- Indiquer le type de fondations retenu (plancher de ciment, bloc de béton, dalle de ciment, etc.).

### ■ PROCURATION

Une procuration du propriétaire confirmant son accord au projet ci-haut mentionné doit être remise lorsque le requérant n'est pas le propriétaire des lieux.